



# EQUAL

## Étude Petite Enfance / enfance

Enquête sur les besoins et attentes concernant les modes d'accueil  
et de garde des jeunes enfants

### Objectifs :

- Repérer les besoins qui ne sont pas (ou insuffisamment) couverts
- Expérimenter des nouvelles formes de garde en fonction des attentes des parents



equal  
2004-2008  
Combattre  
les discriminations,  
réduire les inégalités,  
pour une meilleure  
cohésion sociale



# Les Enjeux pour le territoire de Gâtine

- . Répondre aux besoins d'équipement en accompagnant de manière cohérente les projets sur le territoire.
- . Pallier aux rigidités des modes d'accueil en soutenant les réflexions sur de nouveaux modes de garde ou des expérimentations.
- . Décloisonner l'activité des modes d'accueil en mutualisant les actions, les initiatives et les emplois liés à la petite enfance.

# **Commune de La Chapelle Saint-Laurent**

## **Restitution Intermédiaire - 26 janvier 2006**

### **Plus de 50 personnes rencontrées**

- Les élus de la commune : 3
- Les responsables d'associations et de structures d'accueil : 2
- Les assistantes maternelles : environ 10 + questionnaires
- Les travailleurs sociaux : 3
- Les responsables d'entreprises et de maisons de retraite : 4
- Les enseignants : 2
- Les parents : 30 + guides d'entretien (54)

## 1. Les modes de garde existants

- . Un accueil périscolaire commun pour les deux écoles (privée et publique), géré par la commune (environ 70 enfants inscrits / 45 familles) de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30
- . 23 assistantes maternelles qui se rencontrent régulièrement dans le cadre de l'association Familles Rurales et du lieu de rencontre « Nos p'tits bouts »
- . Un centre de loisirs de trois semaines en juillet, géré par l'association Familles Rurales, pour les enfants de 3 à 12 ans

## 2. Constats actuels et difficultés

- Certains parents, de plus en plus nombreux, qui travaillent loin de leur domicile et / ou en horaires décalés souhaitent que les horaires de l'accueil périscolaire soient un peu plus étendus : matin à partir de 7h et soir jusqu'à 19h
- La question du coût de l'accueil périscolaire revient régulièrement : il est ressenti comme trop cher pour les familles qui ont plusieurs enfants
- Le futur centre de loisirs pour les mercredis, les petites et grandes vacances, est attendu avec impatience par les familles qui ne savent plus comment gérer la garde des fratries (reprise du travail après un congé parental plus ou moins choisi, problème des assistantes maternelles – voir plus loin – temps partiels subis)
- Quelques chiffres : d'après les réponses aux guides d'entretien, les demandes de garde collective pour les mercredis et vacances concernent :
  - 14 enfants de 2 à 3 ans
  - 17 enfants de 4 à 5 ans
  - 28 enfants de 6 à 11 ans

- Les enfants de deux ans sont scolarisés mais il y a des problèmes de garde lorsqu'ils sont scolarisés à 1/2 temps et pour les temps périscolaires
- Les assistantes maternelles semblent être en nombre insuffisant, en tout cas actuellement du fait qu'elles doivent assurer la garde des enfants au-delà de trois ans
- La situation des assistantes maternelles leur permet peu de répondre aux besoins de garde d'urgence, à temps partiel ou en horaires atypiques des parents
- Certains parents sur la commune de La Chapelle Saint-Laurent et sur les communes avoisinantes regrettent que le projet d'espace enfance soit envisagé seulement à l'échelle communale et non pas avec les communes environnantes

### 3. Les observations transversales aux quatre territoires

- Dans certaines communes, un manque d'assistantes maternelles ou une insuffisance de renouvellement
- Une tendance à la spécialisation des assistantes maternelles dans la garde des enfants de 0 à 2 ans (agréments / mensualisation)
- Des problèmes de garde pour les enfants de deux ans lorsqu'ils sont scolarisés à 1/2 temps
- Des problèmes de garde pour les enfants de 0 à 3 ans au mois d'août (congés assistantes maternelles, fermeture de crèche, etc.)
- Des difficultés pour les parents à faire garder leurs enfants dès lors qu'ils sont scolarisés :
  - quand les parents ne souhaitent pas utiliser le centre de loisirs ou l'accueil périscolaire pour les enfants scolarisés de 2 à 4 ans
  - quand les parents ne peuvent pas utiliser les services existants pour des raisons de coûts (très faibles revenus ou revenus moyens sans aides)
  - quand il n'y a pas de centre de loisirs ou qu'il est fermé
  - quand les parents travaillent en horaires décalés

#### 4. Les attentes des parents :

- Une plus grande souplesse des horaires de garde, mieux adaptés à leurs conditions de travail (déplacements, horaires, jours, imprévus)
- Des possibilités pour faire garder leurs enfants sur des temps partiels, dans des situations occasionnelles ou d'urgence
- La participation des enfants à des activités d'éveil et de socialisation

## 5. Réflexions et perspectives au niveau de la commune

- La nécessité se fait sentir d'encourager la dynamique de concertation pour la réalisation des projets en cours
- Parallèlement à la réalisation de l'espace enfance, il convient de mener une réflexion sur les réponses possibles à apporter concernant les gardes atypiques :
  - horaires décalés, parfois pour les deux parents
  - problèmes des gardes occasionnelles pour les gens qui travaillent en saisonniers (certaines femmes qui voudraient travailler sont obligées de refuser un emploi saisonnier car elles ne trouvent pas de solutions pour leurs enfants)
  - prise en compte d'une réalité où un certain nombre d'enfants restent seuls chez eux à certains moments de la journée ou de la semaine

## 5. Réflexions et perspectives au niveau de la commune (suite)

- 

- 

-